# **PRO BTP** Formation

## AMF Modules 1-2-3-4

## **Objectifs**

Satisfaire aux obligations de la directive AMF : Tous les collaborateurs qui conseillent ou réalisent des opérations sur instruments financiers doivent dans les 6 mois suivant leur embauche, justifier d'un niveau de connaissances minimales définies par l'AMF.

Programme traité au cours de la session : Module 1 : Le cadre institutionnel et règlementaire français, européen et internationnal

Programme traité au cours de la session : Module 2 : La déontologie, la conformité et l'organisation déontologique des établissements.

Module 3 : La réglementation pour lutte contre le blanchiment et le financement du terrorisme.

Module 4 : La réglementation abus de marché.

### Pré-requis

La Certification doit être obtenue dans les 6 mois suivant la prise de poste.

#### **Programme**

L'Environnement réglementaire et déontologie : Thème 1. Le cadre institutionnel et réglementaire français, européen, et international.

- 1.1 . Le cadre de tutelle français . La répartition des compétences entre les autorités de tutelle . Les principaux objectifs, rôles et pouvoirs de l'AMF; le règlement général de l'AMF.
- 1.2 . L'architecture européenne de la régulation (aspect institutionnel) . Le marché unique des services financiers . Le cadre réglementaire européenne . Le passeport européen . L'architecture internationale de la régulation . La coopération international
- ${\bf 1.3}$  . L'organisation de place et les associations professionnelles .
- 1.4 . Les autres professions distribuant des produits financiers réglementés (CGPI, CIF, agents d'assurance etc.)
- 1.5 . La politique économique et monétaire, le rôle de la BCE . La politique fiscale. Les principaux indicateurs économiques, les taux directeurs. Le rôle des marchés financiers dans l'économie. Les fluctuations des marchés et leurs causes. La liquidité
- 1.6 . La confidentialité . La protection des données personnelles . Le secret bancaire . L'enregistrement et la conservation des données
- 1.7 . La protection des clients : environnement général ; l'environnement spécifique au secteur financier . Les principales caractéristiques du dispositif de protection des avoirs des clients en France, en Europe et à l'international
- 1.8 . Le cadre juridique général des produits et des services d'investissement : l'agrément, les services d'investissement, les produits soumis à l'agrément, les fonctions réglementées, le cadre prudentiel : règles de fonds propres, typologie des risques

Thème : 2. La déontologie, la conformité et l'organisation déontologique des établissements

- 2.1 / Les prinicpales règles de bonne conduie / L'obligation de préserver l'intégrité du marché / le rôle et l'organisation de la fonction de conformité (compliance) / La gestion des conflits d'intérêts (dont compte propre vs compte client)
- 2.2 / L'organisation de la déontologie dans les établissements : le régime des transactions personnelles, les listes d'initiés, les « murailles de Chine »
- 2.3 / Le traitement des réclamations des clients (médiation interne et externe etc)

Thème : 3 . La réglementation pour la lutte contre le blanchiment et le financement du terrorisme

Le cadre international et européen de la lutte contre le blanchiment Le cadre légal français anti-blanchiment

Lutte anti-blanchiment : obligations annexes à la déclaration de soupçon  $% \left( 1\right) =\left( 1\right) \left( 1\right) \left$ 

Thème : 4. La réglementation Abus de marché

#### **PROFIL**

Formation OBLIGATOIRE pour :
-Directions régionales ; Directeurs, RM, RD, CA, DD.CP,CPI DAC : Directeur. CGE : Chef de Département Epargne Salariale et Responsable d'Activité Epargne Salariale.
-PRO BTP Finances, BTP Gestion, Regard BTP ; Gérants de Portefeuille, Responsable de la compensation d'instruments financiers, Responsable

post-marché (activités de comptes, conservation, règlement livraison, dépositaire, gestion de titres ou de prestations de services aux émetteurs), Compensateur d'instruments financiers, Analyste financiers, Négociateur d'instruments financiers, Responsable de la conformité et du conformité interne, Responsable de la conformité pour les services d'investissement. -Les prises de poste de collaborateurs venant d'un autre marché après le 1er juillet 2010.

#### INFOS COMPLÉMENTAIRES

Organisme : DEMOS Durée : 2 jours Code stage : 1FINGES23